



CÉRÉMONIE DU 8 MAI 2024

PROGRAMME DE LA COMMÉMORATION

10 H 45 :

Monuments aux Morts – 41 rue André Lebland

Dépôt de gerbes

Lecture du message du Ministre des Anciens Combattants

Minute de silence

Sonnerie aux Morts

Marseillaise interprétée par les enfants de l'école primaire

*Avec la participation de la musique départementale
des Sapeurs-Pompiers*



**Un vin d'honneur sera servi à l'issue de la cérémonie
à la salle d'honneur de la mairie**